



MAIRIE LE BELLAY-EN-VEXIN

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le

ID : 095-219500543-20250304-002_2025-AU

ARRÊTÉ 02/2025 (abroge l'arrêté 21/2024) DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté INTE1522200A du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-0014 du 28 février 2017 portant approbation du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie du Val-d'Oise ;

Considérant qu'en vertu de l'article R 2225-4 du code général des collectivités territoriales, le maire, fixe, par arrêté, la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie (PEI) identifiés pour l'alimentation en eau des moyens de lutte contre l'incendie ;

Considérant qu'il doit également prendre en compte dans sa démarche les PEI relatifs à des risques spécifiques ;

Considérant qu'il ressort de l'arrêté INTE1522200A du 15 décembre 2015 ainsi que de l'arrêté préfectoral n°2017-0014 du 28 février 2017 qu'au-delà de la liste initiale des PEI, objet du présent arrêté, la mise à jour de cette liste peut renvoyer vers la base de données du Service Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

ARRÊTE

Article 1 : Les points d'eau incendie publics ou privés, contribuant à la défense extérieure contre l'incendie sur la commune du Bellay-en-Vexin à la date du 28/02/2025, sont listés ci-dessous.

Numéro	Type	Public/Privé	Localisation	Volume	Débit sous 1bar
95054.0001	PI DN 100	Public	18 RUE GRANDE RUE		60
95054.0002	PI DN 100	Public	RUE DU BOUT A ROBIN		60
95054.0003	PI DN 100	Public	FACE AU 17 RUE GRANDE RUE		60
95054.0004	PI DN 100	Public	GRANDE RUE		60
95054.0005	PI DN 100	Public	RUE DES BONS GARCONS		60
95054.0006	PI DN 100	Public	GRANDE RUE		60

Ce tableau liste les PEI relevant du pouvoir de police spéciale de la DECI ainsi que ceux relevant des autres polices spéciales et notamment celles relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Article 2 : Les évolutions pouvant intervenir sur la liste des PEI sont intégrées dans la base de données départementale des PEI tenue par le SDIS.

Le SDIS est informé de toute modification, ajout et/ou suppression de PEI.

Article 3 : Monsieur le maire et madame la secrétaire générale de mairie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Préfet du Val-d'Oise et transmis pour information au Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours du Val-d'Oise.

Fait à le Bellay-en-Vexin, le 04/03/2025

The seal is circular with a blue border. Inside the border, the text "MAIRIE DE LE BELLAY-EN-VEXIN" is written in a circle. In the center of the seal is a coat of arms featuring a castle tower and a sun. Below the coat of arms, the number "95750" is printed.

Ludovic BAZOT, Maire

Liberté • Égalité • Fraternité